

LA CINEMATHEQUE FRANCAISE
RESULTAT DES VOTES
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1er JUILLET 2019

Les résolutions ont été approuvées à une très large majorité par les membres de l'assemblée générale. 229 membres se sont prononcés dont 103 votes par correspondance et 126 votes valablement exprimés en séance (incluant 42 pouvoirs).

Le résultat des votes sur chacune des résolutions est le suivant :

- **Résolution n°1 : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juillet 2018.**

97% des membres votants ont voté « POUR ».

- **Résolution n°2 : Approbation du rapport d'activité, du rapport financier et des comptes annuels portant sur l'exercice 2018.**

97% des membres votants ont voté « POUR ».

- **Résolution n°3 : Approbation du budget prévisionnel 2019.**

96% des membres votants ont voté « POUR ».

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 4 juillet 2019, a élu en son sein les vice-présidents et secrétaires du **Bureau de la Cinémathèque française** qui se trouve ainsi composé de :

- Costa-Gavras : président de la Cinémathèque française
- Olivier Assayas et Jean-Paul Rappeneau : vice-présidents
- Nathalie Baye et Laurence Braunberger : secrétaires
- Bruno Blanckaert : trésorier